

### Construire ensemble un projet municipal pour ma ville dans son territoire

Au cœur des politiques et des services publics que nous voulons construire se trouve la promotion des droits humains, condition de la modernité, du progrès social et des libertés.

Cela ne peut se concevoir sans des moyens financiers, un cadre et une démarche solide pour les mettre en œuvre.

L'essor de la citoyenneté et de la démocratie participative sont constitutives de cette conception. Tout ce qui éloigne le citoyen des pouvoirs et outils de décision, qui le prive de son intervention indispensable, source de la souveraineté populaire, est destructeur d'intérêt général.

Les populations sont souvent conduites à vivre des situations de souffrances parfois extrêmes. La notion même de " vivre ensemble " est remise en question. La marchandisation de la vie humaine, sous tous ses aspects, est une réalité. Pourtant, il convient d'imaginer un monde où l'égalité et le respect des personnes soient au cœur des politiques publiques.

Les coopérations mutuellement avantageuses entre les collectivités, lorsqu'elles existent, font largement la preuve de leur efficacité a contrario de la mise en concurrence des territoires.

Dans ce contexte, tout engagement concret pour l'avenir des populations et des territoires ne peut être tenu sans un essor démocratique singulier et des coopérations volontaires et choisies. Les collectivités territoriales et leurs élus doivent en être le ciment.

**Avec la participation de :**

**Maurice CHAUVET : Maire adjoint à Orly (Val de Marne)**

**Roland WEYL : Avocat au cabinet Weyl et Porcheron membre de l'association Droit-Solidarité**

Cette session aura lieu le :

**Samedi 27 avril 2013  
de 09h00 à 16h30  
Maison des Sociétés  
Salle Saint Exupéry  
Rue Guynemer  
71200 LE CREUSOT**

Cette formation inclut un repas pris en commun

### Bulletin d'inscription

Session suivie..... Date .....

Nom ..... Prénom .....

Mandat exercé par l' élu (e) .....

Autre public, fonction exercée .....

Adresse personnelle .....

..... e-mail .....

Adresse de la collectivité, du syndicat ou de l'association à facturer :

.....

.....

Bénéficiaire d'une convention OUI  NON

Prix payé .....

A découper et à retourner au CIDEFE à l'adresse ci-contre

Cachet de la collectivité  
du syndicat ou de l'association

**CENTRE D'INFORMATION,  
DE DOCUMENTATION,  
D'ÉTUDE ET  
DE FORMATION DES ÉLUS**

A renvoyer à  
**CIDEFE**

10, rue Parmentier - 93189 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 51 78 78 - Fax 01 48 51 64 70

cidefe@elunet.org

Organisme agréé par arrêté ministériel  
du 1er juillet 1994 pour la formation des élus